



15- La cale de Montrelais

La cale de Montrelais ou « du Pavillon », du nom d'un ancien village voisin), a été aménagée en 2001 pour répondre au besoin d'un point d'embarquement et de débarquement entre Le Fresne et Varades pour la sécurité publique et l'accès des pompiers. A savoir que la route reliant directement le bourg à la Loire a été réalisée tardivement, en 1973, à l'occasion du remembrement de la vallée : auparavant il n'existait que le « chemin des Prairies » pour permettre justement l'accès à cette « Grande Prée » jadis réputée pour son herbage. Depuis, les riverains ont pris l'habitude de « mouiller » leur bateau dans ce coin de Loire, une aire de loisirs y a été aménagée et le lieu est devenu un but de promenade.

Disposant d'un bon mouillage en toutes saisons (la qualité essentielle d'un port), la nouvelle cale est devenue un point d'embarquement et de débarquement privilégié pour les riverains et même pour le bateau de Voies Navigables de France qui gère l'entretien du fleuve et le balisage du chenal de navigation. La rampe bétonnée au perré grossièrement enroché qui suit la bordure de la rive s'apparente à la structure des anciennes cales « abreuvoirs », comme expliqué ci-dessous..

15



Des cales « abreuvoirs » pour accéder facilement au fleuve

Ces cales élémentaires sont constituées d'une ou deux rampes accolées à la rive. Leur pente ne dépasse pas 7 cm au mètre pour faciliter à l'époque de leur construction (19^e siècle) le roulage des charrettes. Ces ouvrages pratiques et économiques étaient souvent implantés en milieu rural pour les usages locaux : prise de sable, rouissage du chanvre, embarquement et débarquement de marchandises. Elles étaient aussi courantes en bordure de levées à l'exemple de la cale à simple rampe de La Chapelle-sur-Loire bordant « la grande levée d'Anjou » en amont des Ponts-de-Cé..



Cale en abreuvoir simple rampe



Cale en abreuvoir double rampe

